

MEMBRE INDÉPENDANT DU PANEL DE NOMINATION AU BUREAU DE L'UIA

DESCRIPTION DU POSTE

FONCTION

Le Panel de nomination au Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (IUBAP) a été constitué par World Athletics au titre des Statuts et des Règles de World Athletics relatives à l'Unité de l'intégrité de l'athlétisme.

Le but de l'IUBAP est d'identifier, de sélectionner, d'évaluer des candidats et de faire des recommandations aux Fédérations membres des personnes à nommer au Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA). L'IUBAP doit faire des recommandations pour la nomination du président indépendant et des quatre membres indépendants du Bureau de l'UIA.

COMPOSITION ET MANDAT DE L'IUBAP

L'IUBAP se compose de trois membres, dont un membre indépendant qui agit en tant que directeur de l'IUBAP et possède une expérience en matière de gouvernance ainsi que des fonctions et de processus de nomination de directeurs. Ce membre indépendant est le président de l'IUBAP.

Le mandat du membre de l'IUBAP est d'environ quatre ans à compter de la date de nomination (en août 2023) jusqu'à la clôture du Congrès électoral de 2027. Le membre indépendant actuellement en poste au sein de l'IUBAP peut demander à être reconduit dans ses fonctions pour un nouveau mandat de quatre ans.

La personne qui occupera le poste de membre indépendant sera nommée par le Conseil lors de sa réunion en août 2023.

Les deux autres membres de l'IUBAP sont :

- le président indépendant du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme ;
- un membre du Conseil, élu par le Conseil et qui n'est pas membre du Bureau de l'UIA ou ne cherche pas à le devenir.

L'IUBAP devrait assumer la plupart de ses responsabilités au cours des périodes suivantes :

- entre janvier et juin 2027 (faire des recommandations aux Fédérations membres lors de la réunion du Congrès électoral en 2027 pour nommer le président indépendant et les quatre membres indépendants du Bureau de l'UIA).
- sur une base ad hoc pendant la période intérimaire en cas de poste vacant au sein du Bureau de l'UIA ou de changement en matière de gouvernance affectant le Bureau de l'UIA.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, il est prévu que l'IUBAP travaille essentiellement par courrier électronique et par vidéoconférence. Toutefois, il est possible que des réunions en présentiel soient nécessaires.

RESPONSABILITÉS

L'IUBAP assume les responsabilités suivantes :

- identifier les compétences, l'expertise et l'expérience nécessaires aux membres du Bureau de l'UIA ;
- identifier solliciter les candidatures de personnes qualifiées pour être des membres indépendants du Bureau de l'UIA ;
- publier les avis de vacance, y compris les descriptions de poste, pour le président indépendant et les membres indépendants du Bureau de l'UIA ;
- réceptionner et évaluer les candidatures aux postes de président indépendant et de membres indépendants du Bureau de l'UIA, notamment en menant des enquêtes et en organisant des entretiens et des réunions s'il le juge nécessaire ;
- recommander au Congrès les candidats qu'il juge les plus aptes à être nommés au Bureau de l'UIA.

MEMBRE INDÉPENDANT DU PANEL DE NOMINATION AU BUREAU DE L'UIA

Les candidats doivent consulter le [site Internet](#) de World Athletics, l'article 74 des Statuts de World Athletics et les règles 4.9. à 4.17 des Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme pour une description plus complète du rôle et des responsabilités de l'IUBAP. Les Statuts (A1) et les Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (D2.1) sont [disponibles ici](#).

PROFIL

- Expérience significative dans le recrutement ou la nomination de directeurs au sein de conseils d'administration (en particulier de conseils d'administration d'organisations à but non lucratif) ou de cadres supérieurs, y compris une expérience au sein de comités ou de panels de nomination ou de désignation
- Une formation ou une expérience dans le domaine du sport ou de l'intégrité du sport est souhaitable.
- La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est requise.

ADMINISTRATION

Le poste au sein de l'IUBAP est bénévole et sur la base du volontariat. Néanmoins, World Athletics remboursera tous les frais de voyage ou autres encourus dans le cadre de ce poste, le cas échéant, et accordera une indemnité forfaitaire liée aux voyages conformément à la politique de World Athletics.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidats seront évalués par le Bureau exécutif qui sera chargé de recommander au Conseil le candidat préféré pour la nomination à l'IUBAP, à l'issue de la procédure de sélection.

COMMENT POSTULER

Tous les candidats présélectionnés feront l'objet d'une vérification d'intégrité par le Panel de vérification d'éligibilité conformément aux Règles de vérification d'éligibilité. Aucun candidat présélectionné ne peut être recommandé pour une nomination tant qu'il n'a pas été déclaré éligible par le Panel de vérification d'éligibilité. Le Panel de vérification d'éligibilité est un organe distinct et indépendant de World Athletics. Les Règles de vérification d'éligibilité sont [disponibles ici](#) (voir B3.2).

Les demandes doivent être adressées à panel-candidates@worldathletics.org avant la fin de la journée du **16 juillet 2023 (au plus tard 23 h 59 heure d'Europe centrale)** et doivent inclure les éléments suivants :

- un **curriculum vitae** complet ;
- **les coordonnées**, incluant l'adresse (travail et domicile), les numéros de téléphone (y compris les téléphones portables) et l'adresse électronique ;
- **une lettre décrivant les compétences, l'expérience et les aptitudes** du candidat par rapport aux critères énumérés ci-dessus ;
- les coordonnées complètes de trois **personnes de référence**. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation préalable des candidats. Il incombe au candidat de s'assurer que les personnes de référence sont disposées à fournir des informations sur le candidat lorsqu'elles sont contactées par l'équipe de recrutement.

World Athletics accueille les candidatures d'un large éventail de personnes, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, de croyance religieuse ou de handicap.